



MATCHS AMICAUX MA	Rencontre N° 236	Date 19/01/23	Heure 20:30	Lieu SARTROUVILLE
	Poule A	1 ^{er} arbitre NEVEU M.	2 ^e arbitre FRANCIUS M.	3 ^e arbitre

Équipe A BC SARTROUVILLE
N° informatique **I D F 0 0 7 8 0 5 0** Couleur : VERT

Temps morts
MT1 **3**
MT2

Fautes d'équipes
QT1 **X X X X** QT2 **X X X X**
QT3 **1 2 3 4** QT4 **1 2 3 4**

type	numéro	Noms des joueurs NOM en majuscules, Prénom	N°	en jeu	Fautes				
					1	2	3	4	5
	VT968409	MBONGO A.	3	X					
	VT93075	YAHIAOUI S. (CAP)	4	X					
	VT990001	BOUDABBOUS N.	5	X					
	VT0010057	MIDELTON W.	6	X					
	VT950648	PERRIN N.	7	X					
	VT940639	RENOIR N.	8	X	P ₂	P ₃			
	VT960669	CHEREMOND T.	9	X	P				
	VT915470	DIWARA B.	10						
	VT990337	DJAKOU K.	11	X					
	VT890456	RAMIREZ G.	12	X	P ₂				
	VT782181	Entraîneur Principal: AUNAVE A.		AA					
	VT751964	1er Entraîneur adjoint : BOUM A.							

Équipe B ASC TOURS
N° informatique **G U Y 0 9 7 3 0 1 7** Couleur : ORANGE

Temps morts
MT1 **7**
MT2

Fautes d'équipes
QT1 **X X X X** QT2 **X X X X**
QT3 **1 2 3 4** QT4 **1 2 3 4**

type	numéro	Noms des joueurs NOM en majuscules, Prénom	N°	en jeu	Fautes				
					1	2	3	4	5
	VT850004	MOUTIER T.	4	X	P	D			
	VT830315	PHILIPPE U.	5	X	D				
	VT000281	LALOUBE N.	6	X	P ₂	P	D		
	VT991460	BENTH N.	7	X	P	P	P	D	
	VT940072	JEAN-PIERRE P.	8	X	P	D			
	VT930226	MINERVE M.	10	X	D				
	VT940067	JEAN-CHRISTOPHE R.	11	X	P ₁	T ₁	P	T ₁	GD
	VT986991	ZEPHIRIN HENRY LEO... K. (CAP)	12	X	P ₂	D			
	VT930220	HORTH F.	13	X	P	D			
	VT831832	JOSEPH-FRANCOIS R.	14	X	P	D			
	VT820280	Entraîneur Principal: ELFORT G.		GE			D ₂		
	VT750471	1er Entraîneur adjoint : AUGUSTE J.					D ₁		

MARQUE COURANTE

A		B		A		B		A		B	
	1	1		41	41			81	81		
7	2	2	12	42	42			82	82		
7	●	●	7	43	43			83	83		
7	●	4		44	44			84	84		
	5	5	12	45	45			85	85		
	6	6		46	46			86	86		
(7)	7	7	12	47	47			87	87		
	8	8		48	48			88	88		
5	9	9	10	49	49			89	89		
	10	10		50	50			90	90		
7	11	11		51	51			91	91		
	12	(12)	(10)	52	52			92	92		
4	13	13		53	53			93	93		
	14	14	11	54	54			94	94		
4	15	●	7	55	55			95	95		
	16	●	7	56	56			96	96		
11	17	17		57	57			97	97		
	18	18	7	58	58			98	98		
	19	19		59	59			99	99		
(4)	20	(20)	8	60	60			100	100		
	21	21		61	61			101	101		
4	22	22		62	62			102	102		
	23	23		63	63			103	103		
4	24	24		64	64			104	104		
	25	25		65	65			105	105		
4	26	26		66	66			106	106		
	27	27		67	67			107	107		
	28	28		68	68			108	108		
(3)	(29)	29		69	69			109	109		
	30	30		70	70			110	110		
4	31	31		71	71			111	111		
	32	32		72	72			112	112		
	33	33		73	73			113	113		
(3)	34	34		74	74			114	114		
3	●	35		75	75			115	115		
	36	36		76	76			116	116		
	37	37		77	77			117	117		
(3)	●	38		78	78			118	118		
	39	39		79	79			119	119		
	40	40		80	80			120	120		

RÉSULTATS : QT1 A 29 B 12 QT2 A 9 B 8 QT3 A 0 B 0 QT4 A 0 B 0 Prolongations A _____ B _____				RÉSULTAT FINAL : Équipe A 38 Équipe B 20 Équipe gagnante BC SARTROUVILLE Fin de rencontre: 22:10			
--	--	--	--	---	--	--	--

Signature du marqueur OK	Signature de l'aide marqueur	Signature du chronométrateur	Signature du chronométrateur des tirs	Signature du 3 ^e arbitre	Signature du 2 ^e arbitre CLÉ OK	Signature du 1 ^{er} arbitre CLÉ OK	Signature du capitaine ou de l'entraîneur (en cas de réclamation)
------------------------------------	------------------------------	------------------------------	---------------------------------------	-------------------------------------	---	--	---

**RÉSERVES/O
BSERVATION
S :**

LE JOUEUR B9 VT000132 VILSAINT RENATO N'A PAS PU ETRE ENREGISTRE DANS LA LISTE DES LICENCIES DE L'EQUIPE EXTERIEURE MAIS A QUAND MEME PARTICIPE A LA RENCONTRE.

LES JOUEURS A30 VT960044 BOUDABBOUS ADAM, A14 VT968224 SMOCK QUILLIAN, A15 VT895784 DIE CEDRIC N'ONT PAS PU ETRE RENSEIGNES DANS LA LISTE DES LICENCIES MAIS ONT BIENS PARTICIPES A LA RENCONTRE.

SIGNATURES

1^{er} Arb. CLÉ OK
2^e Arb. CLÉ OK
3^e Arb.
* Cap. A ou entraîneur OK
* Cap. B ou entraîneur OK

FAUTES TECHNIQUES ET DISQUALIFIANTES

Signature des Cap. uniquement en cas de FD avec rapport.

NOM

N° Licence

Équipe

Nature *

JEAN-CHRISTOPHE R.

VT940067

★ - B

FT

FD sans rapport

FD avec rapport

SIGNATURES

Motif CONTESTE LES DECISIONS DU CORPS ARBITRAL DE FACON IRRESPECTUEUSE APRES AVOIR ETE DEJA SANCTIONNE.

1^{er} Arb.

JEAN-CHRISTOPHE R.

VT940067

★ - B

FT

FD sans rapport

FD avec rapport

2^e Arb.

Motif CONTESTE DE FACON IRRESPECTUEUSE LES DECISIONS DU CORPS ARBITRAL. "MAIS PUTAIN JE L'AI MEME PAS TOUCHE LA VAS-Y"

3^e Arb.

MOUTIER T.

VT850004

★ - B

FT

FD sans rapport

FD avec rapport

* Cap. A ou entraîneur

Motif ENVAHISSEMENT DU TERRAIN

PHILIPPE U.

VT830315

★ - B

FT

FD sans rapport

FD avec rapport

* Cap. B ou entraîneur

Motif ENVAHISSEMENT DU TERRAIN

RÉCLAMATIONS :

Reçu Chèque Numéro :

sur Banque :

de €.

SIGNATURES

1^{er} Arb.

2^e Arb.

3^e Arb.

* Cap. A ou entraîneur

* Cap. B ou entraîneur

INCIDENTS

ayant eu lieu ~~avant~~ pendant ~~après~~ la rencontre et qui feront l'objet d'un rapport

Motif APRÈS LA DISQUALIFICATION DE L'ENTRAINEUR B POUR INJURES ENVERS LE CORPS ARBITRAL, LES JOUEURS AINSI QUE L'ENTIERTÉ DU BANC ONT ENVAHI LE TERRAIN AFIN DE MENACER L'ARBITRE. LES ARBITRES ONT DECIDÉS D'INTERROMPRE LE MATCH.

Signature 1^{er}arbitre CLÉ OK

Signature 2^earbitre CLÉ OK

Signature 3^earbitre

Signature * Cap. A ou entraîneur

Signature * Cap. B ou entraîneur

OFFICIELS, RESPONSABLES DE L'ORGANISATION ET DÉLÉGUÉS AUX OFFICIELS

	NOMS	ADRESSES	N° Licences	Groupements Sportifs
1 ^{er} arbitre	NEVEU M.		VT961381	US O BEZONS
2 ^e arbitre	FRANCIUS M.		VT754464	STADE DE VANVES
3 ^e arbitre				
Marqueur	FRANCIS A.		VT700186	ASC TOURS
Aide marqueur				
Chronométrateur	RUBY P.		VT520033	BC SARTROUVILLE
Chronométrateur des tirs				
Délégué de club	MONTEL A.		VT500025	BC SARTROUVILLE
Délégué aux officiels				
Délégué médical				
Commissaire				

* Rayer la (les) mention(s) inutile(s)

RÉSERVES/OBSERVATIONS :
SIGNATURES
1^{er} Arb.2^e Arb.3^e Arb.* Cap. A
ou
entraîneur* Cap. B
ou
entraîneur
FAUTES TECHNIQUES ET DISQUALIFIANTES

Signature des Cap. uniquement en cas de FD avec rapport.

NOM

N° Licence

Équipe

Nature *

ZEPHIRIN HENRY LEO K.

VT986991

A - B

FT

FD sans rapport

~~FD avec rapport~~
SIGNATURES

Motif ENVAHISSEMENT DU TERRAIN

1^{er} Arb.

HORTH F.

VT930220

A - B

FT

FD sans rapport

~~FD avec rapport~~2^e Arb.

Motif ENVAHISSEMENT DU TERRAIN

3^e Arb.

JOSEPH-FRANCOIS R.

VT831832

A - B

FT

FD sans rapport

~~FD avec rapport~~* Cap. A
ou
entraîneur

Motif ENVAHISSEMENT DU TERRAIN

* Cap. B
ou
entraîneur

AUGUSTE J.

VT750471

A - B

FT

FD sans rapport

~~FD avec rapport~~

Motif ENVAHISSEMENT DU TERRAIN

RÉCLAMATIONS :

Reçu Chèque Numéro :

sur Banque :

de €.

SIGNATURES
1^{er} Arb.2^e Arb.3^e Arb.* Cap. A
ou
entraîneur* Cap. B
ou
entraîneur
INCIDENTS

ayant eu lieu avant la rencontre et qui feront pendant la rencontre et qui feront après l'objet d'un rapport

Motif

Signature
1^{er} arbitreSignature
2^e arbitreSignature
3^e arbitreSignature
* Cap. A ou
entraîneurSignature
* Cap. B ou
entraîneur
OFFICIELS, RESPONSABLES DE L'ORGANISATION ET DÉLÉGUÉS AUX OFFICIELS

	NOMS	ADRESSES	N° Licences	Groupements Sportifs
1 ^{er} arbitre	NEVEU M.		VT961381	US O BEZONS
2 ^e arbitre	FRANCIUS M.		VT754464	STADE DE VANVES
3 ^e arbitre				
Marqueur	FRANCIS A.		VT700186	ASC TOURS
Aide marqueur				
Chronométrateur	RUBY P.		VT520033	BC SARTROUVILLE
Chronométrateur des tirs				
Délégué de club	MONTEL A.		VT500025	BC SARTROUVILLE
Délégué aux officiels				
Délégué médical				
Commissaire				

* Rayer la (les) mention(s) inutile(s)

RÉSERVES/OBSERVATIONS :	SIGNATURES 1 ^{er} Arb. 2 ^e Arb. 3 ^e Arb. * Cap. A ou entraîneur * Cap. B ou entraîneur
--	---

FAUTES TECHNIQUES ET DISQUALIFIANTES						Signature des Cap. uniquement en cas de FD avec rapport.
NOM	N° Licence	Équipe	Nature *			
ELFORT G.	VT820280	A - B	FT	FD sans rapport	FD avec rapport	SIGNATURES
Motif ENVAHISSEMENT DU TERRAIN						1 ^{er} Arb.
		A - B	FT	FD sans rapport	FD avec rapport	2 ^e Arb.
Motif						3 ^e Arb.
		A - B	FT	FD sans rapport	FD avec rapport	* Cap. A ou entraîneur
Motif						* Cap. B ou entraîneur
		A - B	FT	FD sans rapport	FD avec rapport	
Motif						

RÉCLAMATIONS :	Reçu Chèque Numéro : <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div> sur Banque : de €.
--	--

INCIDENTS ayant eu lieu avant la rencontre et qui feront pendant la rencontre et qui feront après l'objet d'un rapport	Motif
--	-------------------------------

Signature 1 ^{er} arbitre	Signature 2 ^e arbitre	Signature 3 ^e arbitre	Signature * Cap. A ou entraîneur	Signature * Cap. B ou entraîneur
--------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------

OFFICIELS, RESPONSABLES DE L'ORGANISATION ET DÉLÉGUÉS AUX OFFICIELS				
	NOMS	ADRESSES	N° Licences	Groupements Sportifs
1 ^{er} arbitre	NEVEU M.		VT961381	US O BEZONS
2 ^e arbitre	FRANCIUS M.		VT754464	STADE DE VANVES
3 ^e arbitre				
Marqueur	FRANCIS A.		VT700186	ASC TOURS
Aide marqueur				
Chronométrateur	RUBY P.		VT520033	BC SARTROUVILLE
Chronométrateur des tirs				
Délégué de club	MONTEL A.		VT500025	BC SARTROUVILLE
Délégué aux officiels				
Délégué médical				
Commissaire				

* Rayer la (les) mention(s) inutile(s)



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL

COMMISSION FÉDÉRALE DE DISCIPLINE

INCIDENT(S) DISCIPLINAIRE(S)

RAPPORT

Nom de l'auteur du rapport : NEJEU NICKRAEL

Fonction :

1° Arbitre 2° Arbitre 3° Arbitre

Marqueur Chronomètreur Chronomètreur des tirs

Aide-marqueur Responsable de l'organisation

Délégué Fédéral Commissaire Observateur

Capitaine A Capitaine B

Entraîneur A Entraîneur B

RENCONTRE

BETCLIC ELITE PROB ESPOIRS ELITE ESPOIRS PROB

NM1 NM2 NM3 Coupes et Trophées

LFB LF2 NF1 NF2 NF3

Autre compétition (préciser) : MA

Date 19/01/23 Lieu : SARTROUVILLE

N° rencontre : 236

Equipe A : BC SARTROUVILLE Equipe B : ASC TOURS

Quart temps : 2 Temps de jeu : 6'44

MOMENT DE L'INCIDENT

- L'incident a eu lieu :

Avant la rencontre Pendant la rencontre Après la fin de temps de jeu

Décrire succinctement l'(les) incident(s). La description précise et détaillée des faits doit figurer au verso de cet imprimé :

APRES LA DISQUALIFICATION DE CÉCILE NEUR B,
L'ENTRAÎNEUR-ADJOINT, JOUEURS RENFANÇANIS ET ACCOMPAGNANTS
ONT QUITTÉS LEUR ZONE DE BANC AFIN DE PROTÉGER LA
DÉCISION PRISE PAR L'ARBITRE AINSI QUE PORTER DES
PROPOS INSURTOUX ENVERS LES ARBITRES LES JOUEURS
EN JEU SONT RESTÉS PASSIFS AVEC DES PROPOS INSURTOUX
SAUF CE N'ÉTANT PAS CORRIGÉ PAR LE JURY (CORRECTION IMPOSSIBLE SUR LE MARQUE)

LA FEUILLE DE MARQUE

- La feuille de marque a été renseignée par l'arbitre au verso au paragraphe incident : Oui Non

Si non, pourquoi ?

- Est-ce, AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'arbitre ? Avant Après


- L'aide arbitre, les officiels de table de marque, le responsable de l'organisation, ont remis leurs rapports à l'arbitre : Oui Non

Si non, pourquoi ?

- Les capitaines et entraîneurs de chaque équipe, ont contresigné la feuille de marque et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures : Oui Non

Si non, pourquoi ?

Fait à : BEZONS Le : 20/01/23

Signature : 

Rapport à remettre à l'arbitre qui l'adressera au plus tard 72 heures après la rencontre par tout moyen :

Championnats de France, Trophées et Coupe de France, Championnats Inter-Ligues :

FFBB - Commission Fédérale de Discipline (discipline@ffbb.com)

117, rue du Château des Rentiers - BP 403 - 75013 PARIS - Tel : 01.53.94.25.40

Championnats et Compétitions LNB :

LNB - Commission Juridique et Discipline (discipline@lnb.fr et hno@ffbb.com)

46/52 rue Albert 75640 Paris Cedex 13 - Tel : 01.84.79.67.70

Championnats de Ligue et Coupes : à la Ligue concernée

Championnats Départementaux et Coupes : à la Ligue concernée [article 2.3.1 c) du règlement disciplinaire général]

LES ARBITRES ONT DONC ARRÊTÉS LA
RENCONTRE CAR L'ÉQUIPE ASC TOURS (B)
N'A JAMAIS ÉTÉ DANS UNE DYNAMIQUE
DE TRAVAIL SUR CE MATCH AMICAL.
CHAQUE DÉCISIONS ^{ARBITRALES} PRISES OU NON
ÉTAIENT SUJET À REACTION OU/ET CONTESTATIONS
DE LA PART DE L'ÉQUIPE B.

COMMISSION FÉDÉRALE DE DISCIPLINE

INCIDENT(S) DISCIPLINAIRE(S)

RAPPORT

Nom de l'auteur du rapport : FRANCOIS

Fonction :

1° Arbitre 2° Arbitre 3° Arbitre

Marqueur Chronométrateur Chronométrateur des tirs

Aide-marqueur Responsable de l'organisation

Délégué Fédéral Commissaire Observateur

Capitaine A Capitaine B

Entraîneur A Entraîneur B

RENCONTRE

BETCLIC ELITE PROB ESPOIRS ELITE ESPOIRS PROB

NM1 NM2 NM3 Coupes et Trophées

LFB LF2 NF1 NF2 NF3

Autre compétition (préciser) : Talch amical

Date : 19/01/2023 Lieu : Sabrouville

N° rencontre : 236

Equipe A : St Sabrouville Equipe B : ASC Trévis

Quart-temps : 2 Temps de jeu : 6'44

MOMENT DE L'INCIDENT

- L'incident a eu lieu :

Avant la rencontre Pendant la rencontre Après la fin de temps de jeu

Décrire succinctement l'(les) incident(s). La description précise et détaillée des faits doit figurer au verso de cet imprimé :

Durant la rencontre, le coach B n'a pas accepté d'intervenir sur chaque action, sous peine de façon répétitive son nasal, irritant. C'est donc, logiquement, que le 1° arbitre l'a averti officiellement, de manque d'exemplarité de la part de ce coach a permis l'a ce que ses joueurs ne permettent des réflexions sur le banc et sur le terrain. De ce fait, des FT ont été admises vers son collègue, sur l'altitude du coach, l'a désqualifié et lui désignant le secrétaire. A ce moment, la totalité du banc B s'est levé et a envahi le terrain.

LA FEUILLE DE MARQUE

- La feuille de marque a été renseignée par l'arbitre au verso au paragraphe incident : Oui Non

Si non, pourquoi ?

- Est-ce, AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'arbitre ? Avant Après

- L'aide arbitre, les officiels de table de marque, le responsable de l'organisation, ont remis leurs rapports à l'arbitre : Oui Non

Si non, pourquoi ?

- Les capitaines et entraîneurs de chaque équipe, ont contresigné la feuille de marque et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures : Oui Non

Si non, pourquoi ?

Fait à : Chay Delaly Le : 20/01/2023
Signature : 

Rapport à remettre à l'arbitre qui l'adressera au plus tard 72 heures après la rencontre par tout moyen :

Championnats de France, Trophées et Coupe de France, Championnats Inter-Ligues :

FFBB - Commission Fédérale de Discipline (discipline@ffbb.com)

117, rue du Château des Rentiers - BP 403 - 75013 PARIS - Tel : 01.53.94.25.40

Championnats et Compétitions LNB :

LNB - Commission Juridique et Discipline (discipline@lnb.fr et hno@ffbb.com)

46/52 rue Albert 75640 Paris Cedex 13 - Tel : 01.84.79.67.70

Championnats de Ligue et Coupes : à la Ligue concernée

Championnats Départementaux et Coupes : à la Ligue concernée [article 2.3.1 c) du règlement disciplinaire général]

COMMISSION FÉDÉRALE DE DISCIPLINE

INCIDENT(S) DISCIPLINAIRE(S)

RAPPORT

Nom de l'auteur du rapport : MONTEL ALAIN
 Fonction :
 1° Arbitre 2° Arbitre 3° Arbitre
 Marqueur Chronométrateur Chronométrateur des tirs
 Aide-marqueur Responsable de l'organisation
 Délégué Fédéral Commissaire Observateur
 Capitaine A Capitaine B
 Entraîneur A Entraîneur B

RENCONTRE

BETCLIC ELITE PROB ESPOIRS ELITE ESPOIRS PROB
 NM1 NM2 NM3 Coupes et Trophées
 LFB LF2 NF1 NF2 NF3
 Autre compétition (préciser) : M.A
 Date : 19/01/23 Lieu : Saint-mulle
 N° rencontre : 236
 Equipe A : B.C. Saint-mulle Equipe B : ASC TOURS
 Quart-temps : 2 Temps de jeu : 6,44

MOMENT DE L'INCIDENT

- L'incident a eu lieu :
 Avant la rencontre Pendant la rencontre Après la fin de temps de jeu

Décrire succinctement l'(les) incident(s). La description précise et détaillée des faits doit figurer au verso de cet imprimé :

Le 1er arbitre a signalé une faute disciplinaire contre l'entraîneur de l'équipe B (ASC TOURS) et ce fait les joueurs du banc se sont levés et sont rentrés sur le terrain pour que l'arbitre change sa décision. Seul le joueur n°4 est resté sur le banc. Suite à cela, les arbitres ont décidé d'interrompre la rencontre. Ce fait de jeu s'est produit suite aux 2 fautes techniques qui ont été adressées aux joueurs pour contestations répétées qui ont fini par franchir des injures envers le corps arbitral.


LA FEUILLE DE MARQUE

- La feuille de marque a été renseignée par l'arbitre au verso au paragraphe incident : Oui Non
 Si non, pourquoi ?

- Est-ce, AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'arbitre ? Avant Après

- L'aide arbitre, les officiels de table de marque, le responsable de l'organisation, ont remis leurs rapports à l'arbitre : Oui Non
 Si non, pourquoi ?

- Les capitaines et entraîneurs de chaque équipe, ont contresigné la feuille de marque et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures : Oui Non
 Si non, pourquoi ?

Fait à : Saint-mulle Le : 20/01/2023
 Signature : 

Rapport à remettre à l'arbitre qui l'adressera au plus tard 72 heures après la rencontre par tout moyen :

Championnats de France, Trophées et Coupe de France, Championnats Inter-Ligues :
 FFBB - Commission Fédérale de Discipline (discipline@ffbb.com)
 117, rue du Château des Rentiers - BP 403 - 75013 PARIS - Tel : 01.53.94.25.40

Championnats et Compétitions LNB :
 LNB - Commission Juridique et Discipline (discipline@lnb.fr et hno@ffbb.com)
 46/52 rue Albert 75640 Paris Cedex 13 - Tel : 01.84.79.67.70

Championnats de Ligue et Coupes : à la Ligue concernée
Championnats Départementaux et Coupes : à la Ligue concernée [article 2.3.1 c) du règlement disciplinaire général]